

Décrets

Gouvernement du Québec

Décret 558-2000, 9 mai 2000

CONCERNANT l'exercice des fonctions de certains ministres

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre:

QUE, conformément à l'article 11 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c. E-18), soient conférés temporairement les pouvoirs, devoirs et attributions:

– du vice-président du Conseil du trésor à madame Agnès Maltais, membre du Conseil exécutif, le 16 mai 2000;

– du ministre de la Solidarité sociale à madame Louise Harel, membre du Conseil exécutif, du 18 mai 2000 au 22 mai 2000.

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL NOËL DE TILLY

34145

Gouvernement du Québec

Décret 559-2000, 9 mai 2000

CONCERNANT la nomination de monsieur François Turenne comme sous-ministre associé au ministère de la Santé et des Services sociaux

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre:

QUE monsieur François Turenne, sous-ministre adjoint au ministère de la Santé et des Services sociaux, administrateur d'État II, soit nommé sous-ministre associé à ce même ministère, au même classement, au salaire annuel de 104 424 \$, à compter des présentes;

QUE le décret numéro 801-91 du 12 juin 1991 concernant les Règles sur la classification, la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail des

administrateurs d'État II et des sous-ministres associés et adjoints engagés à contrat et ses modifications subséquentes continuent de s'appliquer à monsieur François Turenne.

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL NOËL DE TILLY

34146

Gouvernement du Québec

Décret 560-2000, 9 mai 2000

CONCERNANT le renouvellement de l'engagement à contrat de monsieur Christian Dubois comme sous-ministre adjoint au ministère des Régions

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre:

QUE monsieur Christian Dubois soit engagé de nouveau à contrat comme sous-ministre adjoint au ministère des Régions, affecté au développement de la région du Nord-du-Québec, pour une période de trois ans à compter du 11 août 2000, aux conditions annexées.

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL NOËL DE TILLY

Contrat d'engagement de monsieur Christian Dubois comme sous-ministre adjoint au ministère des Régions

Aux fins de rendre explicites les considérations et conditions de l'engagement fait en vertu de l'article 57 de la Loi sur la fonction publique (L.R.Q., c. F-3.1.1)

1. OBJET

Conformément à l'article 57 de la Loi sur la fonction publique (L.R.Q., c. F-3.1.1), le gouvernement du Québec engage à contrat monsieur Christian Dubois, qui accepte d'agir à titre exclusif et à temps plein, comme sous-ministre adjoint au ministère des Régions, ci-après appelé le ministère.